

DECISION N° **3447** /D/MINSANTE/SG/DRH du **05 NOV 2021**

Portant publication des résultats du concours d'entrée dans les écoles de formation des personnels Infirmiers, Sages-Femmes et Médico-Sanitaires du 18 septembre 2021, pour le compte de l'année académique 2021-2022

AC

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

- Vu la Constitution ;
Vu Vu le Décret 80/198 du 9 Juin 1980 portant Statut des Etablissements de Formation des Personnels Sanitaires; ;
Vu le Décret n° 2001/145 du 03 Juillet 2001 portant Statut Particulier des Fonctionnaires des corps de la Santé Publique ;
Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réorganisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique;
Vu le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le Communiqué Radio Presse n° D13-143/CRP/MINSANTE/CAB du 09 juin 2020 portant lancement du concours d'entrée dans les écoles de formation des personnels infirmiers, médico-sanitaires et sage-femmes/Maïeuticiens du Cameroun, modifié et complété par le communiqué n° D13-146/CRP/MINSANTE/CAB du 16 juin 2020 relatif au report des échéances du concours ;

DECIDE :

Article 1^{er}. - Les candidats au concours d'entrée dans les écoles de formation des personnels Infirmiers, Sages-Femmes et Médico-Sanitaires du 18 septembre 2021, pour le compte de l'année académique 2020/2021 sont, sous réserve des conditions d'admission, déclarés définitivement admis et répartis dans les filières, ainsi qu'il suit :

I – Aide Soignants option Santé Communautaire

Région : Adamaoua

ECOLE PRIVEE DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE LA SANTE DE MEIGANGA

N°	MATRICULE	NOMS	PRENOMS
1	21ASC-0320	ABOUBAKAR	AMINO FRIDA DORCAS LA
2	21ASC-0027	BANINGA	GRACE
3	21ASC-0080	DJOLODEL	ALEX DILANE
4	21ASC-0309	DJOU	EMMANUELLA CELINE
5	21ASC-0268	DJOUWONG NDJITABE	ANITA
6	21ASC-0240	FADIMATOU	
7	21ASC-0136	GARBA	PIERCON
8	21ASC-0176	HOUAMBO	AGNES SOLANGE
9	21ASC-0109	HOUWAIN	RAMATOU
10	21ASC-0271	MAIWORE	BERNADETTE
11	21ASC-0212	MALLOUM ABATCHOUA	



ECOLE PRIVEE ST JOAN OF ARC HIGHER INSTITUTE OF MEDICAL AND MANAGEMENT SCIENCES DE BUEA

N°	MATRICULE	NOMS	PRENOMS
1	21TOS-0049	DAUTINE	BERINYUY
2	21TOS-0050	NEBA BIH	LYLIANE
3	21TOS-0016	KENNE TCHOFO	NIDA GOD LOVE
4	21TOS-0062	MWENGELLA	DORCAS EWELISANE MAKANE

XIX. Techniciens principaux Medico-Sanitaires option Psychomotricité et Relaxation

Région : Littoral

INSTITUT PANAFRICAIN DE PSYCHOMOTRICITE ET RELAXATION DE DOUALA

N°	MATRICULE	NOMS	PRENOMS
1	21TPR-0007	GUIGABE WOINKA	ALEXANDRE
2	21TPR-0003	MARAVA MEDME	
3	21TPR-0001	MOUSSA MALGO FLAUBERT	
4	21TPR-0005	KENFACK TCHUINTE	ALEX ARNAULD
5	21TPR-0006	KUATE KENGNE	LINDA KAREL
6	21TPR-0008	MEBOU AZAZI	BRENDA
7	21TPR-0009	PAMENI CHIDJUI	SYLVANIE AUDREY
8	21TPR-0004	TEZANOU	LEONELLE FABIOLA
9	21TPR-0002	TIAMO MEMPO	FRANCK-DONALD

Article 2.- En plus des exigences spécifiques à chaque école, les inscriptions se feront sur présentation du **diplôme requis** et d'une pièce d'identité en cours de validité.

Article 3.- La date de la rentrée académique est prévue le **lundi, 22 novembre 2021** à 7h30.

Article 4.- La présente Décision sera enregistrée, publiée puis communiquée en français et en anglais partout où besoin sera. /-

Ampliatiions

- MINSANTE/CAB/SESP ;
- SG ;
- DRH;
- DRSP(10) ;
- SDDRH/SIGIPES ;
- Observatoire RH ;
- Intéressés ;
- Archives/Chronos.

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE



Dr. MANAOUDA MALACHIE